

5.00 crédits		Q1 et Q2
--------------	--	----------

Enseignants	Lemaire Véronique (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	LCCR1210 <i>Culture(s) : Perspectives théoriques et approches pratiques</i> ou le séminaire LCCR1211 <i>Analyse de pratiques culturelles</i>
Thèmes abordés	Le « projet individuel en culture et création » aborde un contenu d'apprentissage libre, pour autant que les thèmes concernent les enjeux de la culture et de création, abordés dans un esprit interdisciplinaire par rapport à la majeure de l'étudiant.
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Le « projet individuel en culture et création » s'inscrit dans la <b>pédagogie de la mineure en culture et création</b>, qui accorde une large place à l'autonomie de l'étudiant et à la transversalité de sa pensée.</p> <p><b>L'objectif pédagogique principal est de rendre l'étudiant capable d'associer, dans une réflexion personnelle, le développement et l'expérience d'une activité concrète et des cadres conceptuels et techniques judicieusement choisis dans les disciplines que l'étudiant se prépare à maîtriser.</b></p> <p>Ce dispositif introduit et prolonge les compétences développées par le cours LCCR1210 <i>Culture(s) : Perspectives théoriques et approches pratiques</i> et le séminaire LCCR1211 <i>Analyse des pratiques culturelles</i>.</p> <p>Cela implique pour l'étudiant les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sélectionner son cadre conceptuel et technique de référence</li> <li>• trouver un académique ou un scientifique de l'université prêt à l'encadrer dans sa démarche</li> <li>• sélectionner une activité pertinente</li> <li>• poser une question de recherche</li> <li>• expliciter la motivation de ses choix</li> <li>• mener une réflexion thématique associant l'activité et la pensée disciplinaire</li> <li>• rendre compte de son activité avec une qualité scientifique minimale et avec un regard critique, prendre conscience de ses apprentissages et à les évaluer.</li> </ul> <p><b>Objectifs pédagogiques secondaires du « projet individuel en culture et création »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'<b>auto-formation</b> des étudiants :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>- en leur laissant l'opportunité (balisée) de choisir des activités leur convenant et d'en déterminer le rythme</li> <li>- en favorisant des productions personnelles (comptes rendus d'activités)</li> </ul> </li> <li>• Promouvoir la formation <b>critique réflexive</b>, un atout majeur de la formation universitaire, en leur demandant d'évaluer eux-mêmes leurs acquis (en termes de connaissances, mais également de savoir-faire et de savoir-être)</li> <li>• Diversifier les terrains d'apprentissage (musées, expositions, concerts, événements, etc.)</li> <li>• Mettre à profit la diversité des approches possibles d'un même sujet, favoriser la confrontation de points de vue différents'</li> <li>• Ouvrir les étudiants à l'<b>actualité de la culture</b> et de la création et aux enjeux d'une pensée critique et scientifique de cette actualité</li> <li>• Développer des <b>compétences rédactionnelles</b> propres à un travail <b>universitaire</b>.</li> </ul>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>L'examen de ce cours consiste dans la production d'un travail écrit final (min. 10 - max. 15 pages A4). Les étudiant.e.s présenteront leur question de recherche, les objectifs et concepts majeurs de leur projet, leurs activités, les 3 entretiens avec leur mentor.e, ainsi que les conclusions générales de leur PICC, en les faisant suivre d'une bibliographie. Le travail écrit final devra être envoyé par mail au format PDF au. à la mentor .e du projet <b>au plus tard le premier jour de la session d'examens</b> à laquelle l'étudiant se sera inscrit pour ce cours.</p> <p>Le.a mentor.e qui aura supervisé le PICC communiquera par mail au coordinateur du cours, le formulaire d'évaluation fourni sur le site Moodle du PICC, la note obtenue par l'étudiant.e et ce, <b>au plus tard, le dernier jour de la session d'examens</b> à laquelle l'étudiant se sera inscrit pour ce cours. Le.a coordinateur.trice du cours transmettra la note reçue de la part du mentor au Jury dont relève l'étudiant.</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Le.a professeur.e coordinateur.trice (généralement le.la responsable académique du programme MINCUCREA) du cours assure :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. la supervision du PICC, via la réception par mail du formulaire d'inscription, reprenant la description du projet, dûment complété et signés par le.a mentor.e et l'étudiant.e ;</li> <li>2. la réception par mail du formulaire d'évaluation dûment rempli et signé par le.a mentor.e.</li> <li>3. la réception de la part du. de la mentor.e du formulaire d'évaluation fourni sur le site Moodle du PICC et de la note finale de l'étudiant.e ;</li> <li>4. sa transmission au Jury dont relève l'étudiant.</li> </ol> <p>Le.a Mentor.e est un.e professeur.e ou un.e chercheur.euse de l'UCLouvain, qui peut aussi être émérite, choisi.e par l'étudiant.e au début de l'année académique. En acceptant de superviser le projet, le.a mentor.e s'engage également à transmettre par mail, au/à la coordinateur.trice du PICC, la note finale de l'étudiant au plus tard le dernier jour de la session d'examen à laquelle l'étudiant.e est inscrit.e pour ce cours, et ce, via le formulaire d'évaluation fourni sur le site Moodle du PICC.</p> <p>Au début de l'année académique, le.a mentor.e devra remplir et signer le formulaire d'inscription et de description du PICC, disponible sur le Moodle du cours, et qui devra être envoyé par mail au coordinateur du PICC (généralement le.la responsable académique du programme MINCUCREA), avec toutes les informations requises, au plus tard le 30 septembre. Il revient alors au. à la coordinateur.trice du PICC de marquer son accord ou de demander des changements avant de marquer son approbation. Ce formulaire constitue un accord initial entre l'étudiant.e, le.a mentor.e et le.la coordinateur.trice du cours.</p> <p>Les étudiant.e.s réaliseront leur activité en bénéficiant des conseils de leur mentor.e au maximum trois fois durant l'année académique (un entretien initial, un entretien à mi-parcours et un entretien final). Les étudiant.es prépareront progressivement le rapport écrit final de leur PICC</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Une vidéo de présentation du PICC est disponible en ligne à l'adresse suivante : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=Uy6mlvLr7eY">https://www.youtube.com/watch?v=Uy6mlvLr7eY</a></p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>CCR</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en culture et création	MINCUCREA	5		